

Parti libéral du Canada
81, rue Metcalfe, pièce 400
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

16 septembre 2008

Alain Pineau
Directeur général
Conférence canadienne des arts
804-130, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 5G4

Monsieur,

Veillez trouver ci-incluse la réponse du Parti libéral à votre questionnaire.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'idéal que le Parti libéral a pour le Canada, prenez un moment pour consulter notre programme en ligne à www.liberal.ca. Ce document présente des détails sur les objectifs et les priorités des libéraux.

Au nom de notre chef, Stéphane Dion, et de son équipe tout entière, je tiens à vous remercier de nous avoir fait part des inquiétudes de vos adhérents. Nous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous portez aux politiques du Parti libéral, parce qu'elles concernent les questions qui vous touchent.

Bien cordialement,

Doug Ferguson
Président du Parti libéral du Canada



Réponse des libéraux à la Conférence canadienne des arts

Investissement du gouvernement fédéral dans le secteur des arts et de la culture

- 1) Sous un gouvernement formé par votre parti, quelle serait la priorité accordée au financement du secteur des arts et de la culture ? Votre parti a-t-il une stratégie pour remplacer les programmes et les services qui viennent à expiration ou qui viennent d'être annulés ? Si oui, quelle est-elle ? En étant le plus précis possible s'il vous plaît ?**

Sous un gouvernement libéral, le financement du secteur des arts et de la culture sera une priorité.

En fait, le Parti libéral rétablira toutes les compressions budgétaires faites par les conservateurs aux programmes culturels.

- 2) Votre parti s'engagera-t-il à faire participer le secteur des arts et de la culture à la création ou à l'examen des programmes et des services offerts par le gouvernement fédéral comme cela se fait dans d'autres secteurs d'activité ?**

Nous croyons que l'examen des programmes est important pour faire en sorte que ceux qui existent répondent adéquatement aux objectifs définis et nous le ferons d'une manière transparente, en consultant les organismes et les associations qui représentent les artistes et les créateurs qui bénéficient de ces programmes. En outre, le Parti libéral sera ouvert à l'idée de créer de nouveaux programmes en partenariat avec des tiers des milieux culturels si de nouveaux besoins ou de nouvelles situations survenaient durant notre mandat.

- 3) Il y a trois ans, tous les partis politiques se sont entendus dans un large consensus sur la nécessité d'une nouvelle politique muséale soutenue par une augmentation du budget des musées. Votre parti a-t-il l'intention d'aller dans le sens de ce consensus et d'investir dans nos institutions patrimoniales ?**

Les conservateurs ont complètement mis aux oubliettes l'idée d'une stratégie nationale en faveur des musées, malgré leur promesse d'en mettre une en œuvre pendant leur mandat. Les musées jouent un rôle important dans la définition et la préservation des identités régionales et de l'identité canadienne. Les libéraux seront ouverts à l'idée d'appuyer tous les musées partout au Canada, peu importe leur taille, à l'aide des programmes actuels et par la recherche de nouveaux moyens d'améliorer la condition des musées canadiens.

Promotion du statut socio-économique des artistes, des créateurs et des professionnels des arts

- 4) Les gouvernements du monde discutent beaucoup de l'émergence d'une économie de la création et de ce qui est nécessaire pour assurer la poursuite de sa croissance et de son expansion. Votre parti a-t-il des**

politiques concernant l'économie de la création ? Si oui, quelles sont-elles ? Si non, pourquoi ?

Les libéraux comprennent que la culture a une valeur réelle sur de multiples plans. Nos institutions culturelles ont une importance capitale pour notre identité nationale, et tout aussi capitale pour la prospérité de notre pays.

Une étude récente publiée par le Conference Board of Canada démontre le rôle important que jouent les cultures dans la croissance et dans la création d'emplois au Canada.

La culture a des retombées dans d'autres secteurs de création d'emplois, notamment le tourisme, l'expansion des petits commerces. Elle peut même attirer et retenir une population active qualifiée. De plus gros efforts financiers peuvent améliorer les choses dans ces secteurs.

5) La révision de la Loi sur le droit d'auteur est-elle une priorité de votre parti à la prochaine législature? Quelle serait l'approche de votre parti face à cet enjeu important ?

Le Parti libéral entreprendra dans l'ouverture et la transparence l'élaboration de ses modifications à la loi sur le droit d'auteur. Nous voulons organiser de vastes consultations et tenir compte des opinions et des suggestions de toutes les parties affectées par les changements qui pourraient être apportés. Nous croyons que les conservateurs n'ont pas mené de consultations suffisantes et nous n'aurions pas appuyé le projet de loi C-61 sans amendement.

6) Votre parti est-il d'avis que le gouvernement fédéral a la responsabilité de contribuer à la formation des créateurs, particulièrement dans le secteur de l'audio-visuel ?

Oui, c'est pourquoi un gouvernement libéral annulera les compressions budgétaires faites au Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo et cherchera des moyens d'améliorer le secteur de formation de l'audio-visuel.

Amélioration du soutien de la production et de la distribution des produits culturels canadiens chez nous et autour du monde

7) Sous un gouvernement formé par votre parti, la politique étrangère inclurait-elle une stratégie de diplomatie publique où les arts et la culture ont un rôle à jouer ? Ferez-vous en sorte que le personnel de nos ambassades et de nos missions à l'étranger ait les ressources (humaines et financières) nécessaires pour promouvoir la culture canadienne ?

Oui, un gouvernement libéral mettra en place une stratégie de diplomatie publique afin de promouvoir les arts, la culture et les artistes canadiens dans les pays étrangers. Nous avons aussi l'intention de financer ces initiatives adéquatement. Nous nous sommes déjà engagés à rétablir la promotion internationale des arts et de la culture canadienne par l'entremise du Programme de diplomatie publique, un financement de 11,8 millions de dollars qui avait été supprimé par les conservateurs en 2006. De même, le Parti libéral augmentera de 11 millions de dollars sur trois ans le financement pour les tournées et la promotion internationales.

8) Votre parti est-il prêt à soulever la question de la diversité culturelle dans toutes les négociations commerciales internationales ?

Un gouvernement libéral tient à faire preuve de transparence dans toutes les négociations du commerce international. Il veut protéger les services comme la santé, l'éducation publique, les services sociaux et la culture en ne faisant aucun engagement qui minerait ces secteurs.

À cet égard, un gouvernement libéral ne fera jamais d'engagement qui limiterait notre capacité d'atteindre nos objectifs en matière de politique culturelle.

9) Il a été recommandé au gouvernement sortant de fusionner la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications* à l'intérieur d'un même cadre législatif et de réglementation. Qu'est-ce qu'un gouvernement que votre parti dirigerait ferait avec ces recommandations et quelle priorité leur accorderait-il ?

La fusion de deux lois importantes et complexes doit être prise au sérieux. Une telle fusion pourrait avoir des impacts imprévisibles et donner lieu à divers changements. Comme c'est le cas avec d'autres projets de loi complexes, le Parti libéral préfère une démarche prudente et d'autres consultations, si cela est nécessaire. Mais le Parti libéral n'est pas opposé aux changements positifs et dans le cas de la loi sur la radiodiffusion et la loi sur les télécommunications, il accorderait la priorité aux changements qui appuient les objectifs de ces deux lois.

10) Votre parti va-t-il s'engager à maintenir la règle courante de 53 p. 100 de propriété canadienne dans nos systèmes de médias électroniques et de télécommunications ? Votre parti va-t-il affirmer les objectifs culturels inclus dans la *Loi sur la radiodiffusion* et assurer qu'ils soient respectés et favorisés dans toutes les plateformes de distribution des programmes ?

Le gouvernement libéral est déterminé à appuyer l'industrie canadienne des communications, qui est dynamique, et à protéger l'intégrité et la souveraineté de la culture canadienne.

Le gouvernement libéral met beaucoup d'accent sur le contenu canadien. Nos programmes et notre musique font entendre la voix des Canadiens, et font connaître leurs talents et leurs expériences communes. Sur le plan économique, cela signifie des emplois pour des milliers de personnes, de la création à la production, en passant par la distribution sur les ondes. Le gouvernement libéral est fermement déterminé à ne pas modifier les limites de propriété étrangère visant la radiodiffusion ou le contenu général.

11) Votre parti appuie-t-il la recommandation du CRTC à la ministre du Patrimoine canadien de diviser le Fonds canadien de télévision en deux volets ?

Bien que le Parti libéral appuie un financement stable, à long terme, pour le Fonds canadien de télévision, nous constatons que des critiques ont été faites à son sujet et sur la façon dont le fonds est géré. C'est pourquoi nous sommes également prêts à chercher des moyens pour améliorer ce fonds.

12) Votre parti est-il en faveur de la notion de financement accru et stable dans le contexte d'un mémoire d'entente à long terme avec le radiodiffuseur public comme le propose CBC/Radio-Canada ?

Le Parti libéral a souscrit à toutes les recommandations du Comité permanent du patrimoine canadien concernant la CBC/Radio-Canada. Parmi ces recommandations se trouvait l'idée d'un financement stable accordé pendant au moins sept ans, qui serait établi au moyen d'un tel protocole d'entente. De même, le rapport a recommandé une augmentation du financement parallèle à une augmentation des responsabilités ou à l'élargissement des missions de la CBC/Radio-Canada.